

Image not found or type unknown



## Congé parental et recyclage de formation

Par **Lec lud**, le **20/09/2017** à **14:31**

Bonjour

Je suis en congé parental, mes formations ne sont plus bonnes car il faut les recycler.  
L'employeur doit-il attendre mon retour pour me financer les recyclages ou est-il obligé de me les financer avant mon retour?

Merci

Par **P.M.**, le **20/09/2017** à **14:44**

Bonjour,

Je présume qu'il s'agit d'un congé parental à temps complet et donc même si une action de formation est possible pendant celui-ci, a priori, l'employeur ne peut pas vous forcer à en suivre une et donc devrait attendre votre retour...